

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BELLECHASSE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-RAPHAËL**

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil de la Municipalité de Saint-Raphaël, le **3 mai 2021**, à 19h30, au Centre communautaire, à laquelle séance sont présents le maire Monsieur Gilles Breton et les conseillers suivants:

Est/sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Gilles Breton, maire. Est aussi présent Monsieur Richard Tremblay, directeur général et secrétaire-trésorier.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par

Appuyé par

Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du
 - 3.2 - Séance extraordinaire du
- 4 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS
- 5 - FINANCES-GESTION DES SERVICES
 - 5.1 - Adoption des dépenses de 2015
 - 5.2 - Dépôt, présentation et adoption du rapport financier de l'année 2020 par le vérificateur de la firme Lemieux Nolet, comptables professionnels agréés S.E.N.C.R.L.
 - 5.3 - Autorisation de paiement
 - 5.4 - Dons et commandites
- 6 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
 - 6.1 - Dépôt des permis et certificats d'avril 2021
 - 6.2 - Demande de dérogation mineure 227, rang du Sault
 - 6.3 - Demande de dérogation mineure Energir- création du lot: 6 422 455
 - 6.4 - Inscrire libellé ici...
- 7 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE
 - 7.1 - Inscrire libellé ici...
 - 7.2 - Inscrire libellé ici...
 - 7.3 - Inscrire libellé ici...
 - 7.4 - Inscrire libellé ici...
- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 8.1 - Inscrire libellé ici...
 - 8.2 - Inscrire libellé ici...
 - 8.3 - Inscrire libellé ici...
 - 8.4 - Inscrire libellé ici...
- 9 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS
 - 9.1 - Inscrire libellé ici...
 - 9.2 - Inscrire libellé ici...
 - 9.3 - Inscrire libellé ici...
 - 9.4 - Inscrire libellé ici...
- 10 - LOISIRS-TOURISME

2021-05
76

- 10.1 - Inscrire libellé ici...
- 10.2 - Inscrire libellé ici...
- 10.3 - Inscrire libellé ici...
- 10.4 - Inscrire libellé ici...
- 11 - LÉGISLATION
 - 11.1 - Avis de motion / Règlement numéro
 - 11.2 - Avis de promulgation
- 12 - CORRESPONDANCE
 - 12.1 - Bordereau de correspondances
- 13 - VARIA
- 14 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
- 15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2021-05
77

3.1 - Séance ordinaire du

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par
Appuyé par

Et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du tel que rédigé.

ADOPTÉ

2021-05
78

3.2 - Séance extraordinaire du

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par
Appuyé par

Et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du tel que rédigé.

ADOPTÉ

4 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

5 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

2021-05
79

5.1 - Adoption des dépenses de 2015

Il est proposé par
Appuyé par

Et résolu d'accepter les dépenses de 2021 payées par le secrétaire-trésorier et d'autoriser le paiement des comptes suivants au montant 000 000.00 \$. Je soussigné, Richard Tremblay, secrétaire-trésorier, certifie que la municipalité a, dans son compte général, les crédits pour payer ces dépenses.

ADOPTÉ

2021-05
80

5.2 - Dépôt, présentation et adoption du rapport financier de l'année 2020 par le vérificateur de la firme Lemieux Nolet, comptables professionnels agréés S.E.N.C.R.L.

Il est proposé par
Appuyé par

Et résolu d'adopter le rapport financier du vérificateur externe, Mme Julie Roy, comptable agréée Lemieux Nolet, au 31 décembre 2020, tel que déposé et présenté par celle-ci à la présente séance. Ce rapport indique des revenus de fonctionnement de 3 271 154 \$, des dépenses de fonctionnement de 2 967 181 \$, des affectations pour 108 638\$, des engagements pour 1 200\$, le tout pour un excédent pour l'année 2019 de 194 135 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2021-05
81

5.3 - Autorisation de paiement

Considérant

Il est proposé par
Appuyé par

D'autoriser le paiement d'un montant de 0 000.00\$ taxes comprises pour le dossier mentionné en titre.

ADOPTÉ

2021-05
82

5.4 - Dons et commandites

Attendu les demandes de dons et commandites étudiées par le conseil en comité plénier;

En conséquence,

Il est proposé par, et résolu à l'unanimité d'adopter les positions suivantes pour chacune des demandes et d'autoriser le secrétaire-trésorier à effectuer le déboursé immédiatement.

-
-
-

ADOPTÉ

6 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

6.1 - Dépôt des permis et certificats d'avril 2021

Vingt-neuf (29) permis et autorisations ont été émis au cours du mois de juillet dont cinq (5) permis d'agrandissement, quatre (4) additions de bâtiments, quatre (4) constructions, et onze(11) rénovations.

2021-05
83

6.2 - Demande de dérogation mineure 227, rang du Sault

Considérant que l'autorisation de la demande de dérogation mineure du 227, rang du Sault, permettra l'agrandissement de la résidence par l'ajout d'un solarium en cours arrière de façon à se rapprocher de la piscine existante jusqu'à 1 m;

Considérant que la piscine doit être située à une distance d'au moins 3 m du bâtiment principal en fonction de l'article 43 du règlement de zonage 2004-90-2 de la municipalité de Saint-Raphaël;

Considérant que l'autorisation de cette demande de dérogation mineure n'est pas susceptible de causer un préjudice au voisinage;

Considérant que le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil l'accptation de cette demande de dérogation mineure et ce telque déposé au

service d'urbanisme.

Il est proposé par
Appuyé par

Et résolu d'autoriser la demande de dérogation mineure du 227, rang du Sault afin de permettre l'agrandissement de la résidence par l'ajout d'un solarium en cours arrière de façon à se rapprocher de la piscine existante jusqu'à 1 m et ce telque déposé au service d'urbansime.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2021-05
84

6.3 - Demande de dérogation mineure Energir- création du lot: 6 422 455

Considérant la demande de dérogation mineure concerne la création du lot 6 422 455 à des fins d'utilité publique soit pour la comagnie Energir où se trouve un poste d'énergie.

Considérant que le lot a créer aura un frontage de 12 m, une profondeur de 22 m soit pour une superficie de 263,9 m².

Considérant que le règlement de lotissement no 2004-90-4 stipule à l'article 16 que le frontage minimum doit être de 75 m, la profondeur minimum doit être de 75 m soit pour une superficie minimum de 6 000 m² pour un lot non desservi situé dans une zone de conservation dont 75% et plus de la superficie est incluse dans la bande de 100 m d'un cours d'eau.

Considérant que l'acceptation de cette demande de dérogation mineure n'est pas susceptible de causer un préjudice au voisinage immédiat.

Considérant que le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil l'accptation de cette demande de dérogation mineure et ce telque déposé au service d'urbanisme.

Il est proposé par
Appuyé par

ET RÉSOLU de recommander au conseil municipal l'acceptation de cette demande de dérogation mineure de la compagnie Energir soit pour la création d'un lot d'utilité publique (poste de Energir). Le lot aura un frontage de 12 m et une profondeur de 22 m pour une superficie de 263, 9 m². Le règlement de lotissement 2004-90-4 stipule que le frontage minimum doit être de 75 m, la profondeur minimum doit être de 75 m et la superficie minimum doit être 6 000 m² pour un lot non desservi.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2021-05
85

6.4 - Inscrire libellé ici...

Inscrire contenu ici.....

Il est proposé par
Appuyé par

ADOPTÉ

7 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

2021-05
86

7.1 - Inscrire libellé ici...

Inscrire contenu ici.....

Il est proposé par
Appuyé par

ADOPTÉ

2021-05
87

7.2 - Inscrire libellé ici...

Inscrire contenu ici.....

Il est proposé par
Appuyé par

ADOPTÉ

2021-05
88

7.3 - Inscrire libellé ici...

Inscrire contenu ici.....

Il est proposé par
Appuyé par

ADOPTÉ

2021-05
89

7.4 - Inscrire libellé ici...

Inscrire contenu ici.....

Il est proposé par
Appuyé par

ADOPTÉ

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

2021-05
90

8.1 - Inscrire libellé ici...

Inscrire contenu ici.....

Il est proposé par
Appuyé par

ADOPTÉ

2021-05
91

8.2 - Inscrire libellé ici...

Inscrire contenu ici.....

Il est proposé par
Appuyé par

ADOPTÉ

2021-05
92

8.3 - Inscrire libellé ici...

Inscrire contenu ici.....

Il est proposé par
Appuyé par

ADOPTÉ

2021-05
93

8.4 - Inscrire libellé ici...

Inscrire contenu ici.....

Il est proposé par
Appuyé par

ADOPTÉ

9 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

2021-05
94

9.1 - Inscrire libellé ici...

Inscrire contenu ici.....

Il est proposé par
Appuyé par

ADOPTÉ

2021-05
95

9.2 - Inscrire libellé ici...

Inscrire contenu ici.....

Il est proposé par
Appuyé par

ADOPTÉ

2021-05
96

9.3 - Inscrire libellé ici...

Inscrire contenu ici.....

Il est proposé par
Appuyé par

ADOPTÉ

2021-05
97

9.4 - Inscrire libellé ici...

Inscrire contenu ici.....

Il est proposé par
Appuyé par

ADOPTÉ

10 - LOISIRS-TOURISME

2021-05
98

10.1 - Inscrire libellé ici...

Inscrire contenu ici.....

Il est proposé par
Appuyé par

ADOPTÉ

2021-05
99

10.2 - Inscrire libellé ici...

Inscrire contenu ici.....

Il est proposé par
Appuyé par

ADOPTÉ

2021-05
100

10.3 - Inscrire libellé ici...

Inscrire contenu ici.....

Il est proposé par
Appuyé par

ADOPTÉ

2021-05
101

10.4 - Inscrire libellé ici...

Inscrire contenu ici.....

Il est proposé par
Appuyé par

ADOPTÉ

11 - LÉGISLATION

11.1 - Avis de motion / Règlement numéro

Monsieur conseiller, donne avis qu'un règlement sera adopté à la séance ordinaire du 2015. Conformément aux dispositions

2021-05
102

du Code municipal, une dispense de lecture est produite en même temps que le présent avis de motion.

11.2 - Avis de promulgation

Une dispense de lecture complète a été demandée lors de l'avis de motion. Les membres du conseil disposant du projet de règlement depuis plus de 48 heures, Monsieur le maire demande à la directrice générale de résumer les grandes lignes du règlement.

En conséquence,

Il est proposé par et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le règlement 000-0000 soit adopté par le conseil et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit: voir texte complet au registre des règlements.

ADOPTÉE

12 - CORRESPONDANCE

12.1 - Bordereau de correspondances

Dépôt du bordereau de correspondances, séance du **3 mai 2021**. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

Autres documents importants transmis par la direction générale:

-
-

13 - VARIA

Aucun sujet.

14 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

2021-05
103

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par , et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.

ADOPTÉ

Fermeture à 20h00 hrs

Gilles Breton, maire
général

Richard Tremblay, OMA, directeur
et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT
Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Richard Tremblay, OMA, directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Gilles Breton, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Gilles Breton, maire